



# LE BLAINVILLOIS



Janvier 2015  
Nouvelle édition n°67

*Blainville, j'y vis bien*

## A NOTER



## SPÉCIAL ÉLECTIONS

Consultation des électeurs de la région Lorraine portant sur la réalisation d'une gare d'interconnexion TGV-TER sise à Vandières

le **dimanche 1<sup>er</sup> février 2015**.

Ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 18h00.

Rappel : vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité sans cela le vote ne sera pas possible.

**Plus d'informations sur cette consultation sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr).**

Retrouvez également la vie blainvilloise  
et toujours plus d'images sur  
[www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Dans sa séance du 15 décembre, le Conseil Municipal devait se prononcer sur les subventions attribuées aux associations. Les clubs participent largement à l'animation de la vie de la cité. Le dynamisme et le dévouement de leurs membres méritent, de la part de tous, attention et hommage. Le tissu associatif, pour la part qui lui revient, contribue à lutter contre le mouvement du « chacun pour soi ». L'engagement financier de la collectivité est donc parfaitement justifié et les subventions ont été approuvées à l'unanimité des élus votants.

Après avoir décidé de la vente d'une parcelle de terrain située le long du chemin de Saint Antoine à un particulier, les conseillers se sont prononcés favorablement sur le renouvellement de la convention « Prévention et Santé » du Centre de Gestion 54 à destination de nos agents. Dans le but de réaliser des économies, les élus ont ensuite voté pour la création d'un groupement de commandes entre les communes de la CCVM. Ce groupement permettra de mutualiser des commandes de fournitures, des services ou des travaux.

Pour conclure, le Conseil a entériné une légère modification du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée ainsi que la signature d'une convention pour la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail à l'école élémentaire du Haut des Places.

Enfin, des explications ont été demandées aux élus issus de l'ancienne équipe municipale, concernant un marché public engagé durant la précédente mandature. En effet, le 8 décembre dernier, nous avons reçu une lettre d'une entreprise nous indiquant qu'elle avait été retenue, le 18 novembre 2013, pour réaliser des travaux au centre technique municipal. Cette entreprise s'étonnait de ne pas avoir reçu l'ordre de service pour démarrer les travaux.

A notre grande surprise, nous découvrons un dossier dont nous ne soupçonnions pas l'existence, dont nous ne trouvons que peu de traces et qui n'a évidemment pas été inscrit au budget 2014. Signature inconsidérée du maire de l'époque qui n'a pas vérifié si la collectivité pouvait assumer cette dépense ? Omission volontaire de nous en informer ? En tout cas, cette grossière erreur représente, à ce jour, la modique somme de 26 350 € qu'il va bien nous falloir gérer d'une manière ou d'une autre car cette entreprise est en droit de revendiquer son dû !

Une nouvelle fois, l'équipe majoritaire se voit contrainte de gérer un héritage lourd à porter mais, soyez-en assurés, elle assume, chaque jour, avec détermination et sens des responsabilités, la gestion de la ville que vous lui avez confiée.

*A chacune et chacun de vous, je souhaite, au nom du Conseil Municipal, une belle année 2015.*

Ghislain DEMONET

# À NOTER

## Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 12 janvier** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

## Repas du temps libre à la MFC

### Mercredis 14 et 28 janvier

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

## Tickets jeunes sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 au 31 décembre 2009). Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Les demandes sont téléchargeables sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr) rubrique la Mairie/infos pratiques/documents administratifs à télécharger ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

## Rappel : Tickets jeunes études année scolaire 2014-2015.

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et le 31 décembre 1998 qui poursuivent des études post-baccalauréat non rémunérées.

D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation. Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr) rubrique la Mairie/infos pratiques/documents administratifs à télécharger ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Renseignements au C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00 Tél 03 83 75 50 32.

## Vie commerçante

Alice Hollard a créé son auto-entreprise «Hunaca Création».

Création de vêtements, accessoires, bijoux de cheveux (cristal de Bohème et de Swarovsky) et de la carterie événementielle.

Alice Hollard 06 73 48 26 51

[www.facebook.com/pages/Hunaca-Cr%C3%A9ation/161498637300288?ref=hl](https://www.facebook.com/pages/Hunaca-Cr%C3%A9ation/161498637300288?ref=hl)

## EDF

EDF région Est, vous propose gratuitement l'édition de vos factures en braille ou en gros caractères.

Pour en bénéficier il suffit d'appeler le numéro : 03 85 98 95 88.

# CULTURE ET LOISIRS

## Médiathèque l'Eau Vive :

### L'heure du conte

**Mercredi 7 janvier** de 14h00 à 15h00 pour les 5/10 ans. Animée par les Amis de Georges. Inscriptions à la médiathèque aux heures d'ouverture.

### Soirée littéraire à thème libre

**Mardi 27 janvier à 18h00** : soirée littéraire à thème libre.

A noter : le programme des animations 2015 sera prochainement disponible.

### Parents, familles :

**Rappel : deux services municipaux gratuits à votre disposition.**

• Des professionnelles de la petite enfance vous attendent au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) pour échanger, répondre à vos questions, partager un moment convivial avec d'autres parents, jouer avec votre enfant dès ses premiers mois jusqu'à 6 ans.

Accueil : le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h00.

1, place du Rampeux, à côté des locaux de Macaron.

Renseignements au 06 74 17 94 18

ou [laep@blainvillesurleau.fr](mailto:laep@blainvillesurleau.fr).

• Les animateurs de la Ludothèque accueillent petits et grands, enfants, ados, adultes, dans un espace dédié aux jouets et aux jeux, les mercredis de 14h30 à 18h00. La ludothèque fonctionne sans inscription préalable et est ouverte à tous.

Séances spéciales ouvertes à toutes les assistantes maternelles : le lundi de 9h30 à 11h30.

Accueil : 1 place du Rampeux, à côté des locaux de Macaron.

Renseignements au 06 74 17 94 18.



## Cinéma

En raison du changement de propriétaire du cinéma Impérial de Lunéville, il n'y aura pas de séance au mois de janvier.

Reprise en février sous une autre forme et des tarifs qui pourraient être différents. Vous en serez informés dès que possible.

## NOUVEAU

### Atelier d'initiation et / ou de perfectionnement à l'informatique pour adultes

Le CCAS vous propose une réunion d'information le **samedi 10 janvier 2015 de 10h00 à 12h00** en salle des mariages.

A l'issue de la réunion, les personnes intéressées par cet atelier pourront s'y inscrire.



### Atelier Art floral pour adultes

Le CCAS vous propose de participer à un atelier d'art floral qui aura lieu une fois par mois, le jeudi de 20h00 à 21h30, à la salle du Rampeux.

Participation de 17 euros par séance pour les Blainvillois et de 20 euros pour les extérieurs.

Places limitées.

La première séance aura lieu le **jeudi 29 janvier**. Inscriptions auprès de Madame Sarah CONCHÉRI au 07 86 85 65 09 avant le **mardi 27 janvier**.



## RAPPEL CITOYEN

### Respect de la limitation de vitesse

La vitesse excessive est l'une des principales causes d'accidents corporels ou mortels en agglomération. Ne pas respecter les limitations de vitesse indiquées peut donc avoir des conséquences dramatiques.

La sécurité, c'est aussi l'affaire de tous. Merci de respecter les limitations de vitesse.

### Gardons nos chiens en laisse

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse lors de promenades sur la voie publique.



### La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous

Si la ville a pour mission de garantir la propreté des espaces publics, il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Jeu de 8 et 22 janvier à 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros.

Maison des Fêtes et de la Culture.

### Randonnées du Club Vosgien

Samedi 17 janvier

Circuit : étangs de la Saussaie à Bayon - 9km - 2h15.

Rendez-vous à 13h30 à la MFC (covoiturage) ou 14h00 : étangs de la Saussaie à Bayon.

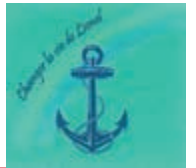
Samedi 24 janvier

Circuit : les étangs de Réhainviller - 10km - 2h30

Rendez-vous à 13h30 (covoiturage), 13h45 : parking du stade de foot de Réhainviller.

### Association «Changer la vie de Lionel»

Damelevières a été le point de départ d'une chaîne de solidarité initiée par une association née le 15 septembre 2014 que Blainville-sur-l'Eau souhaite poursuivre. Vous découvrirez à la lecture du document joint quel est l'objet de cette association, qui se mobilise et croit que particulièrement ici, dans notre région, dans notre ville, chacun et ensemble nous pouvons contribuer à changer la vie de Lionel.



## DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES

### Dimanche 18 janvier - Loto des Rois

Ouverture des portes à 13h00, début du jeu à 14h00.

1<sup>er</sup> prix d'une valeur de 500€, de nombreux lots et bons d'achat à gagner.

Tarifs des cartons : 4€ le carton, 10€ les 3 cartons, 18€ les 6 cartons, 25€ les 10 cartons, aucun carton gratuit.

Bingo : 2€ la partie.

Inscriptions sur place ou sur réservation au 06 95 88 08 67.

Restauration, buvette et vente de galettes.

Maison des Fêtes et de la Culture.

A noter dès maintenant dans vos agendas, dimanche 22 février Boucles du Haut des Places.



## CHEZ NOS VOISINS

### Samedi 10 janvier

Feu de l'épiphanie.

Apportez vos sapins à la zone de loisirs les jours qui précèdent. 18h00 feux d'artifice. Vente de soupe – brioche – café. Bénéfices reversés aux Restos du Coeur.

Organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes de Damelevières.

### Du vendredi 30 janvier au dimanche 1<sup>er</sup> février

Salon des peintres à la salle des fêtes de Damelevières.

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Entrée gratuite

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.

### Vendredi 6 février

Loto animé par Bruno, ouverture des portes à 18h30

Salle des fêtes. Une organisation du Comité des Fêtes de Damelevières.

Infos et réservations au 03 83 75 99 66.

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Tout comme l'année 2014, l'année qui s'ouvre devant nous est celle d'échéances et de choix importants tant pour nos collectivités que pour nos concitoyens.

- D'abord les 22 et 29 mars prochain, aura lieu l'élection des conseillers départementaux.

Un gros changement dès cette année 2015 – nous serons amenés à élire deux conseillers obligatoirement de sexe différent qui représenteront un nouveau canton composé des actuels cantons de Bayon, de Gerbéviller, de la partie sud de Lunéville et des communes de Chanteheux, Héréménil, Moncel-lès-Lunéville, Ferrières, Rosières-aux-Salines, Saffais, Tonnoy.

- Puis arrivera en décembre, l'élection des conseillers régionaux pour la Grande Région « Lorraine, Alsace, Champagne Ardennes »

Comme en 2014, et chacun le sait très bien, les résultats de ces élections orienteront et conditionneront les possibilités et capacités d'agir de chacun d'entre nous et sans aucun doute, l'activité économique, les services à la population et le développement de notre territoire.

Espérons que les grands principes de notre république LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE soient au cœur des préoccupations des futur(e)s élu(e)s.

En ce qui concerne notre commune, nous formulons des vœux pour que les différents services à la population ne se dégradent pas davantage, que les investissements prévus voient leur réalisation, et que dans les nouveaux espaces intercommunaux qui se dessinent, soit reconnue la place et le développement de Blainville comme Bourg –Centre.

En ce début 2015, nous vous souhaitons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches,

UNE TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE,

placée sous le signe de la solidarité et du respect de chacun.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.



# LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

## Patriotiques ..... 990 €

FNACA .....	110 €
Porte drapeaux .....	110 €
Médailleurs militaires .....	110 €
ACPG - CATM .....	110 €
AFMD 54 .....	110 €
AMC .....	110 €
Rhin et Danube .....	110 €
Souvenir Français .....	110 €
FNDIRP .....	110 €

## Sociales ..... 7 700 €

ADMR .....	350 €
ASHJA .....	1 000 €
CNL .....	350 €
Amis du Géalieu .....	100 €
Secours Catholique .....	100 €
FGRCF .....	350 €
Don du sang .....	200 €
SSIAD .....	250 €
Croix Rouge FR .....	350 €
CSF .....	200 €
Autrement .....	200 €
Club Bon Accueil .....	200 €
CGT Retraités .....	350 €
Amicale SP .....	3 700 €

## Scolaires ..... 3 461 €

Coop. Mat. HDP .....	493 €
Coop. Jean Jaurès .....	808 €
Coop. Elem. HDP .....	0 €
Coop. Jules Ferry .....	950 €
MFR .....	50 €
JSP .....	1 000 €
APAFS .....	160 €

*Pour des raisons de comptabilité interne, l'école du HDP ne sera pas subventionnée en 2014, mais recevra une subvention exceptionnelle en 2015.*

## Culturelles Loisirs ..... 16 980 €

Les Amis de Georges .....	620 €
AMFC .....	4 300 €
Club Philatélique .....	120 €
Dam'J .....	300 €
Libellules .....	500 €
Dam'Loisir .....	120 €
Musaik'harmonie .....	500 €
Natura Passion .....	200 €
Expression Danse .....	200 €
La Colombe .....	120 €
CDF .....	10 000 €

## Sportives ..... 35 230 €

ES Charmois .....	200 €
Carache Lunévilloise .....	290 €
Aéro Club .....	200 €
ACBD omnisport .....	22 000 €
ACBD Foot via ACBD .....	9 200 €
ACCA .....	200 €
Aikido .....	1 090 €
Club automobile .....	200 €
La Blainvilloise .....	1 500 €
Club Vitalité .....	200 €
Damelevières Gym .....	150 €

## Subventions exceptionnelles ..... 1 090 €

Judo .....	200 €
Pétanque Loisir .....	200 €
Souvenir Français .....	390 €
Judo .....	300 €



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.

